

COLLOQUE ASE

Mercredi 14 octobre 2020

Intervention de M. PIERRE BEDIER

Président du Département des Yvelines

Chers amis,

L'aide sociale à l'enfance, est une politique publique légitime, dispendieuse et largement inefficace.

Légitime à l'évidence. Protéger l'enfant et l'adolescent, contre les risques de la vie ; suppléer quand il le faut leur famille absente ou dysfonctionnelle ; s'efforcer de rétablir à leur profit un peu d'égalité des chances ; agir pour les accompagner vers l'âge adulte en leur donnant une perspective raisonnable d'insertion sociale et d'épanouissement personnel : peut-on imaginer une plus belle mission publique ? Ma collectivité est fière de l'assumer ; nos collaborateurs, ceux des associations et structures qui les aident, sont - à juste titre- fiers d'exercer ce métier qui a autant de sens pour l'individu que pour la société.

Cette politique nous y consacrons beaucoup de moyens financiers et humains.

Globalement, dans les Yvelines, c'est une dépense de 165 M€, plus d'un dixième du total de nos dépenses, plus d'un tiers de nos dépenses sociales. Attribuer les insuffisances de la politique d'aide à l'enfance à un manque de moyens financiers ou humains est une facilité intellectuelle bien française mais ne correspond pas à la réalité. Dans mon département - dont je ne me lasse jamais de répéter qu'il est le moins dépensier de France - placer un enfant dans une famille d'accueil coûte, en moyenne, 50.000 € par an ; dans un établissement de placement privé, 70.000 € par an ; dans un établissement public, 100.000 € par an. Même dans cette assistance pour laquelle l'aide à l'enfance n'est pas une découverte je suis certain que certains me

soupçonnent de mal maîtriser l'arithmétique, de me tromper d'un ordre de grandeur. Il n'en est rien.

Un enfant placé coûte chaque année plus de 10 fois ce que la société consacre à une famille bénéficiaire du RSA. Ce n'est ni un jugement de valeur, ni un effet de tribune : c'est un fait !

Et pourtant les résultats ne sont pas au rendez vous. L'ASE est une politique mal évaluée car personne n'a vraiment envie de se pencher sur son évaluation. Quand la télévision y consacre une émission, un peu superficielle et racoleuse certes, mais ayant au moins le mérite de briser l'omerta on nomme, dans les 10 jours, un secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance ! J'aimerais être convaincu que la réponse est à la hauteur du problème mais je conserve un petit doute... Ce que nos professionnels savent bien c'est que, dans un trop grand nombre de cas, leurs efforts, leur engagement et l'investissement de la société, ne parviennent pas à rétablir au profit des enfants de l'ASE, le minimum d'égalité de chance devant l'insertion professionnelle et sociale. Les résultats sont décevants et c'est un doux euphémisme. Le passage par l'aide sociale à l'enfance est trop souvent l'élément de CV d'une proportion anormalement élevée de jeunes chômeurs, de personnes sans domicile, de prisonniers et plus récemment de djihadistes. Cela ne veut pas dire que l'ASE les fabrique mais cela signifie clairement qu'elle échoue dans trop de cas à corriger leur destin.

Dans les Yvelines, et avec nos amis des Hauts-de-Seine, nous avons réfléchi depuis plusieurs années à cette situation et aux moyens d'essayer de faire mieux sans verser dans la démagogie budgétaire, l'indignation télévisuelle éphémère ou la gesticulation politique. La journée d'aujourd'hui résulte directement de cette réflexion. Elle est importante.

L'aide sociale à l'enfance est une politique qui, dans sa version moderne, remonte à l'après-guerre. Elle s'enracine dans les réalités sociales et scientifiques du milieu du XXe siècle. À l'époque, il s'agit souvent de prendre en charge des orphelins et il en résulte encore aujourd'hui - alors que nous sommes plus souvent confrontés à la présence d'une famille dysfonctionnelle plutôt qu'à l'absence de parents - une prédilection excessive pour le placement.

Seul le prononcé fait foi

Plus globalement, l'aide à l'enfance reste massivement orientée sur la prise en charge matérielle : loger l'enfant, le nourrir, l'habiller, le vacciner, l'envoyer à l'école de la République et la société aura fait son devoir.

Cela ne suffit plus. Loin de moi l'idée de vouloir retrancher à ces objectifs. Il faut bien sûr y ajouter.

Et d'abord en s'occupant de ce qui se passe dans la tête de ces gamins que le mauvais sort nous confie. En utilisant à cette fin les progrès de la connaissance et de la science pour guérir le traumatisme. Je le dis d'une façon qui peut sembler provocante : 100% des enfants pris en charge à l'aide sociale sont traumatisés ; traumatisés par ce qu'ils ont vu, parce qu'ils ont vécu, parce qu'ils ont subi ; traumatisés aussi par la déchirure affective, par la stigmatisation qui peuvent accompagner le placement.

Cette réalité appelle de l'empathie mais cette empathie n'a de vertu que si elle débouche sur l'action.

Nous aurions pu, bien entendu, nous contenter d'augmenter massivement les crédits consacrés à l'accompagnement psycho-thérapeutique de nos enfants. Ceux-ci sont dérisoires : quelques centaines de milliers d'euros seulement en face des centaines de millions que Marie-Laure Godin et moi avons mentionnés tout à l'heure. Mais de quelle ressources thérapeutiques aurions-nous disposé ? Nous n'avons pas le luxe du bureaucrate qui peut se permettre de méconnaître la réalité. Nos enfants ne viennent pas des beaux quartiers ; ils viennent pour l'essentiel d'endroits où l'accès à un médecin généraliste est difficile, où l'accès à un spécialiste demande des mois d'attente. Le pédopsychiatre n'y court pas les rues !

Il nous fallait donc un outil. Un outil territorial doté d'une ambition nationale. Un outil de traitement mais aussi de recherche. Un outil thérapeutique mais qui s'inscrive également dans une démarche scientifiquement contrôlée d'encadrement de ressources para-thérapeutiques dont les bénéfices paraissent réels. Un outil opérationnel mais capable de fédérer les ressources de nos territoires. Un outil innovant, orienté vers les thérapies stratégiques brèves. Cet outil sera l'Institut Interdépartemental du psychotraumatisme de l'Enfant. Au cours des trois dernières

Seul le prononcé fait foi

années, nous sommes passés de l'idée au projet, grâce en particulier à l'accueil toujours favorable que nous avons trouvé auprès des professionnels, des élus, des médecins et en particulier du Professeur Mario Speranza. Le jour où j'ai compris, cher Mario, que non seulement vous approuviez notre démarche mais que vous étiez prêt à y consacrer une part de votre temps, qui est rare, et de votre talent, qui est considérable, j'ai su que nous étions sur la bonne voie. Dans quelques semaines, nous passerons du projet à l'objet, en donnant à l'Institut un cadre juridique, associant dans un tout premier temps nos deux départements et le groupement hospitalier de Versailles mais, bien entendu, ouvert à toutes les parties prenantes qui souhaiteront s'y associer. Nous aurons un lieu, l'ancien siège de l'Institut de Formation Sociale des Yvelines que nous allons rénover. Nous aurons une équipe autour de Madame Armelle Bassot et du Dr Jean-Marc Ben Kemoun, qui s'y dédieront pleinement. Ce projet, nous allons y consacrer des moyens considérables ; j'évoque souvent le chiffre de 100 millions sur 10 ans pour situer notre niveau d'ambition. Nous voulons qu'il suscite l'intérêt et l'envie ; nous voulons qu'il soit imité et copié. Cet argent est un investissement : nous le récupérerons, j'en suis certain, en quelques années, en réduisant par la guérison du traumatisme le nombre et la durée des placements ; la société le récupérera si nous savons, grâce à cette démarche - mais aussi à ce que nous allons entreprendre, en particulier dans le domaine de l'éducation et du soutien scolaire, dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes majeurs - emmener à l'âge de femme ou d'homme des jeunes gens plus à même de vivre une existence autonome et de réussir leur insertion dans la vie sociale et professionnelle.

Merci au département des Hauts-de-Seine de partager notre enthousiasme pour ce projet. Merci à tous ceux qui nous aident à lui donner corps. Merci à vous de votre présence pour cette journée de débats et de travail consacrée à ce beau sujet de l'enfance.